

## Prélèvements obligatoires : fausses idées mais vrai débat !

Les prélèvements obligatoires sont au centre du discours néo-libéral dénonçant inlassablement le poids de la sphère publique. Le rouleau compresseur est ressassé à l'envi par les néo-libéraux de tout poil sur l'air du « on paie trop d'impôts, trop de charges, c'est mieux ailleurs » ! ATTAC, qui porte dans son nom et dans ses positions une certaine idée de la répartition des richesses, de la solidarité et du rôle des services publics, se doit d'avoir une réflexion sur le financement nécessaire aux besoins sociaux.

### Comparaisons internationales ; de quoi on parle ?

Les prélèvements obligatoires regroupent les impôts prélevés par l'état et les collectivités locales ainsi que les différentes cotisations sociales. Leur structure est la suivante :

Exemples	Total en % du PIB	Dont Prélèv. sociaux	Dont impôts sur revenus et bénéfiques
France	45.3	16.4	11.3
Allemagne	37.9	14.8	11.4
Danemark	48.8	2.2	28.7
Royaume Uni	37.4	6.1	14.6
USA	29.6	6.9	15.1
Japon	27.1	9.9	9.2
Moyenne UE	41.6	11.26	14.9
Moyenne OCDE	37.4	10.23	13.6

(source : Statistiques OCDE ; données 2000)

La France est un des pays qui taxent le moins les revenus et les bénéfiques. Le sentiment de la très grande majorité des contribuables de payer trop d'impôt sur le revenu est donc faussé car déformé par un discours ambiant qui s'acharne sur un impôt en théorie plus juste car progressif, et ignore le poids des impôts indirects proportionnels, plus injustes et beaucoup plus lourds.

Une part importante des prélèvements obligatoires en France est consacrée au financement de la protection sociale. Or ailleurs, cette part varie car le mode de financement de la protection sociale est différent. Au Danemark, les impôts financent la protection sociale : les prélèvements sociaux y sont donc faibles. Ailleurs, des prélèvements privés ne sont pas compris dans les prélèvements obligatoires : l'assurance maladie et les contributions des employeurs aux fonds de retraites privés (7% du PIB pour ces derniers) aux USA, les retraites complémentaires en Allemagne (3% du PIB) ou l'assurance vieillesse au Japon qui sont des mécanismes contractuels liés à l'entreprise ou à la branche, pour ne citer qu'eux. Il faut donc comparer ce qui est comparable.

### Quels enjeux autour des prélèvements obligatoires ?

Etre objectif impliquerait à prendre en compte les services rendus en contrepartie ce qui ne serait pas à l'avantage de ceux qui, dénonçant les prélèvements obligatoires, voudraient « privatiser » la sécu pour se l'approprier : en 1986 par exemple, Thatcher en Grande Bretagne avait autorisé les salariés à souscrire des contrats privés à base de capitalisation. Cette « fuite » à mécaniquement provoqué une baisse des prélèvements obligatoires publics. Mais au final, près de 2 millions de souscripteurs ont été roulés de l'aveu même des autorités anglaises (étude de la Security Investments Board), le contrat privé étant moins avantageux que le public ! Avec un tel

système, pas meilleur en terme de rapport « qualité/prix », il y a plus grave : chacun paie ce qu'il peut, et tant pis pour ceux qui n'ont pas les moyens ou qui sont malades. Les conséquences d'un tel système ? L'augmentation des inégalités ; mieux vaut alors être riche et en bonne santé que pauvre et malade. Au mieux, l'état financera une poignée de revenus dits de subsistance financés par une fiscalité basée sur l'impôt indirect (le plus injuste). En France, des précédents nous incitent à la méfiance : en 2000, AXA avait doublé les cotisations versées à une caisse privée jugée non rentable chargée de garantir une rente aux enfants handicapés des souscripteurs. Faut-il le rappeler, le but d'une entreprise est de faire du profit, ce qui ne saurait se concevoir dès lors qu'on parle de protection sociale ou de biens et de services publics. Dans leur volonté obsessionnelle de détourner l'argent vers l'épargne et les intérêts privés, les néo-libéraux oublient juste de nous préciser quels biens et services publics seront sacrifiés et/ou privatisés sur l'autel d'une rentabilité jugée toujours insuffisante ! Myopie ou arnaque ?

### Vous avez dit « attractivité », « gaspillage » ?

Les prélèvements obligatoires ne sont pas une perte. Ils sont redistribués et réinjectés dans le circuit économique et lui profitent. Ils permettent de financer les investissements et les infrastructures publics, les services publics, les besoins sociaux et de faire de la France un pays attractif de par la qualité de l'environnement : protection sociale, système éducatif, sécurité, justice, système d'aides publiques le plus développé des pays de l'OCDE (au bénéfice des entreprises et des particuliers ; 30% des revenus des ménages en France sont constitués de revenus sociaux). Quant à la mauvaise gestion de l'argent public, il faut là encore démystifier. L'argent du contribuable doit être évidemment bien géré. Mais son plus grand gâchis consiste notamment à renflouer certaines entreprises privées par des aides et des dispositions fiscales sur mesure. De plus, en France comme partout dans le monde, le secteur privé n'a pas démontré une meilleure gestion de ses affaires : les scandales financiers récents et les sauvetages d'entreprises par l'argent public sont là pour le rappeler. La « bonne gestion » dépasse le clivage privé/public et concerne tout le monde.

### Un vrai débat de société !

Le taux de 45.3% que les libéraux dénoncent à qui mieux-mieux est calculé, on l'a vu, en rapport au PIB lequel est censé traduire la richesse d'un pays. Son mode de calcul est de plus en plus remis en cause par les économistes (Sen ; prix Nobel en 1998 par exemple) qui veulent y intégrer des paramètres « humains » (à l'image de l'Indicateur de Développement Humain). Même l'OCDE pense y incorporer un indicateur mesurant le capital humain et social. Avec un nouveau calcul des richesses, les comparaisons en seront bouleversées surtout si le système mesure, au delà du seul coût, le degré de satisfaction, l'étendue des besoins sociaux couverts... C'est avec ce type d'approche que l'Organisation Mondiale de la Santé avait classé le système de santé français le meilleur du monde !

Les écarts internationaux ne reflètent donc pas un rapport coût/rendement plus mauvais en France qu'ailleurs. Ils marquent simplement les différences de gestion et les reculs de la sphère publique de la gestion de besoins sociaux par des états qui, mettant en concurrence les systèmes sociaux et fiscaux en les nivelant par le bas, sacrifient des notions jugées non rentables comme la solidarité ou le partage des richesses.